

TERMES DE RÉFÉRENCE

Étude stratégique et argumentaire d'investissement pour le développement des systèmes DEWATS en Mauritanie

Référence : TDR 260929

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Projet	Projet régional SAHEL-Améliorer l'Assainissement, concevoir des villes vivables et inclusives, initier une économie circulaire
Région du projet	Mauritanie
Commanditaire	BORDA Mauritanie
Publics cibles des résultats	Partenaires techniques et financiers, fonds de développement, institutions publiques, collectivités et opérateurs du secteur de l'assainissement
Lieu d'exécution	Mauritanie, avec travail à distance partiel
Délai	1er décembre 2026
Période indicative	Octobre à novembre 2026
Référence	TDR 260929

1. Contexte et introduction

BORDA e.V. met en œuvre en Mauritanie un projet régional visant l'amélioration de l'assainissement de base, le développement de villes inclusives et la promotion d'une économie circulaire. Le projet porte notamment sur le développement de solutions décentralisées de traitement des eaux usées adaptées aux contraintes techniques, institutionnelles, environnementales et financières du contexte mauritanien.

La croissance urbaine, l'insuffisance des réseaux collectifs, le recours généralisé aux systèmes autonomes et les difficultés liées à la collecte, au traitement et à l'élimination des eaux usées et des boues de vidange constituent des défis importants pour la santé publique, l'environnement et le développement urbain en Mauritanie.

Les systèmes décentralisés de traitement des eaux usées, notamment les DEWATS, pourraient apporter une réponse pertinente dans certains contextes où les réseaux conventionnels ne sont pas disponibles, techniquement adaptés ou financièrement accessibles. Leur développement nécessite toutefois une argumentation fondée sur des données vérifiables et tenant compte de leurs limites, de leurs conditions d'application et des exigences relatives à leur exploitation durable.

BORDA dispose déjà de documents, d'études et d'expériences portant sur les DEWATS en Mauritanie, notamment un avant-projet sommaire relatif à une école ceinture verte dans la commune de Tévragh Zeina. Ces documents seront mis à la disposition de l'équipe de consultants comme sources d'information et exemples de travaux antérieurs. La présente mission ne porte pas sur l'actualisation de cet avant-projet, sur l'évaluation du site concerné ou sur la conception d'une installation spécifique.

BORDA souhaite désormais disposer d'un rapport stratégique national, fondé sur des données crédibles et fiables, permettant de déterminer, dans quels contextes, pour quelles raisons et sous quelles conditions les systèmes d'assainissement décentralisés (DEWATS) peuvent contribuer à répondre aux besoins d'assainissement en Mauritanie, tout en s'inscrivant dans les orientations de la Stratégie Nationale d'Accès à l'Eau et l'Assainissement (SNADEA 2030) et du code de l'Assainissement en cours d'élaboration. Le rapport devra servir de base au dialogue avec les partenaires techniques et financiers et à la mobilisation de financements pour une prochaine phase de développement.

La mission ne comprend pas la sélection de sites, la réalisation d'études de faisabilité, la conception ou le dimensionnement d'ouvrages, l'élaboration de plans d'exécution, la préparation de dossiers d'appel d'offres pour des travaux ou l'établissement de budgets détaillés pour des infrastructures spécifiques.

2. Objectifs principaux et résultats attendus

2.1 Objectif principal

Produire un rapport stratégique national fondé sur des données vérifiables, démontrant la pertinence, le potentiel, les limites et les conditions de développement des systèmes DEWATS en Mauritanie, afin de soutenir le dialogue avec les partenaires techniques et financiers et de mobiliser des financements pour une prochaine phase de développement.

2.2 Objectifs spécifiques

La mission poursuit les objectifs spécifiques suivants :

- Analyser les principaux défis du secteur de l'assainissement auxquels les systèmes décentralisés pourraient apporter une réponse pertinente.

- Identifier les principaux contextes d'application potentiels des DEWATS, sans sélectionner de sites individuels, en cartographiant les principales typologies concernées (écoles, centres de santé, prisons, abattoirs, universités, marchés, établissements institutionnels, etc.
- Comparer les DEWATS, à un niveau stratégique, avec les principales solutions conventionnelles, semi-collectives et autonomes disponibles.
- Examiner les retombées potentielles des DEWATS en matière de santé publique, de protection de l'environnement, de réutilisation de l'eau, de résilience climatique, d'efficacité énergétique et de gestion des services d'assainissement.
- Déterminer les conditions techniques, institutionnelles, réglementaires, opérationnelles et financières nécessaires à leur réussite.
- Analyser les principaux risques, limites et obstacles susceptibles de compromettre leur fonctionnement ou leur pérennité.
- Élaborer une proposition de valeur DEWATS adaptée au contexte mauritanien et aux attentes des partenaires techniques et financiers.
- Analyser les modèles de financement envisageables et cartographier les acteurs concernés (pouvoirs publics, bailleurs, opérateurs privés).
- Formuler un argumentaire d'investissement et une proposition de financement pour une prochaine phase de développement.
- Produire des supports de communication et de présentation directement utilisables par BORDA.

2.3 Résultats attendus

À l'issue de la mission, BORDA disposera :

- D'une base factuelle consolidée sur les besoins d'assainissement et le potentiel des solutions décentralisées en Mauritanie.
- D'une analyse claire des contextes dans lesquels les DEWATS sont pertinents et de ceux dans lesquels d'autres solutions doivent être privilégiées.
- D'une proposition de valeur DEWATS crédible, nuancée et adaptée au contexte national.
- D'une analyse des conditions institutionnelles, réglementaires, opérationnelles et financières nécessaires à leur développement.
- D'un argumentaire d'investissement destiné aux partenaires techniques et financiers.
- D'une proposition structurée pour une prochaine phase de démonstration, de renforcement des capacités et de préparation d'un éventuel passage à l'échelle.
- D'un rapport, d'une note destinée aux bailleurs et d'une présentation de pitch directement utilisables.

3. Rôles et responsabilités

3.1 Chef de mission international

Le chef de mission international assume la responsabilité générale de la mission. Il devra :

- Diriger la méthodologie, l'analyse et la production des livrables.
- Réaliser la revue de la littérature internationale et des expériences comparables.
- Apporter une expertise confirmée sur les DEWATS et les systèmes décentralisés d'assainissement.
- Développer le cadre d'analyse et l'argumentaire d'investissement.
- Assurer la cohérence entre les données collectées, les conclusions et les recommandations.
- Rédiger le rapport principal et superviser la préparation du Donor Brief et de la présentation.
- Présenter les résultats à BORDA et aux parties prenantes invitées.

- Intégrer les observations formulées par BORDA.

3.2 Consultant national

Le consultant national devra être basé en Mauritanie et assurer l'appui local nécessaire à la mission. Il devra :

- Collecter les politiques, stratégies, textes, études et données nationales disponibles.
- Contribuer à l'identification des acteurs et à la préparation des entretiens.
- Organiser et conduire, conjointement avec le chef de mission lorsque nécessaire, les consultations avec les institutions publiques, les collectivités, les opérateurs, les organisations professionnelles et les partenaires techniques et financiers.
- Documenter les entretiens et assurer la traçabilité des informations collectées.
- Analyser le contexte institutionnel, réglementaire et opérationnel mauritanien.
- Vérifier la cohérence et l'actualité des données nationales utilisées dans le rapport.
- Contribuer à la rédaction et à la révision des livrables.
- Assurer le suivi local et les demandes d'information complémentaires.

3.3 BORDA Mauritanie

BORDA Mauritanie devra :

- Assurer la contractualisation et le pilotage de la mission.
- Mettre les documents et études disponibles à la disposition de l'équipe.
- Faciliter, dans la mesure du possible, les contacts avec les acteurs concernés.
- Valider la méthodologie, le calendrier et les livrables.
- Formuler des observations consolidées sur les versions provisoires.
- Organiser ou appuyer l'organisation de la séance de restitution.
- Assurer l'approbation finale des livrables.

3.4 Institutions et parties prenantes consultées

Le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement et les autres institutions concernées pourront être consultés comme sources d'information et acteurs du secteur. Leur participation aux entretiens ou à la restitution ne constitue pas une approbation formelle du rapport.

4. Critères d'éligibilité des soumissionnaires

4.1 Composition obligatoire de l'équipe

L'offre doit obligatoirement proposer :

- Un chef de mission international disposant d'une expérience confirmée en DEWATS.
- Un consultant national basé en Mauritanie.

Les deux experts doivent être identifiés dans l'offre et accompagnés de CV détaillés. Le soumissionnaire doit préciser leur répartition des tâches, leur nombre de jours d'intervention et leurs mécanismes de coordination.

La candidature peut être présentée par un consultant individuel, un groupement de consultants ou un cabinet. Une seule entité contractante sera responsable de l'ensemble de la prestation.

4.2 Qualifications du chef de mission international

Le chef de mission international doit présenter :

- Un diplôme de niveau Master ou supérieur en génie sanitaire, génie de l'environnement, hydraulique, assainissement, planification urbaine ou dans un domaine comparable.
- Au moins 5 années d'expérience professionnelle dans le secteur de l'assainissement.
- Une expérience technique démontrée en matière de DEWATS ou de systèmes décentralisés comparables.
- Au moins deux missions comparables portant sur le développement, l'évaluation, le positionnement ou la réplication de solutions d'assainissement décentralisé.
- Une expérience en analyse sectorielle, développement de programmes, mobilisation de financements ou élaboration d'argumentaires d'investissement.
- Une bonne compréhension des exigences relatives à l'exploitation, à la maintenance et à la pérennité institutionnelle des systèmes décentralisés.
- Une expérience professionnelle en Afrique de l'Ouest ou au Sahel.
- Une excellente maîtrise du français à l'écrit et à l'oral.
- Une capacité démontrée à traduire des sujets techniques en messages accessibles aux décideurs et aux bailleurs.

La maîtrise professionnelle de l'anglais constitue un avantage.

4.3 Qualifications du consultant national

Le consultant national doit présenter :

- Un diplôme universitaire en assainissement, hydraulique, environnement, sciences sociales, politiques publiques, économie, développement local ou dans un domaine pertinent.
- Au moins cinq années d'expérience professionnelle en Mauritanie.
- Une expérience dans le secteur WASH, l'assainissement, la recherche appliquée, l'analyse institutionnelle ou le développement local.
- Une expérience démontrée en collecte et analyse de données, conduite d'entretiens et consultation d'acteurs institutionnels.
- Une bonne connaissance des institutions, politiques et acteurs du secteur mauritanien de l'eau et de l'assainissement.
- Une excellente maîtrise du français et de l'arabe ou du hassaniya.
- De bonnes capacités de synthèse, de rédaction et de communication.

4.4 Compétences générales requises

L'équipe devra démontrer :

- Une forte capacité d'analyse critique et de triangulation des informations.
- Une capacité à distinguer les données vérifiées, les estimations, les hypothèses et les affirmations non suffisamment documentées.
- Une expérience dans la rédaction de rapports destinés aux décideurs et partenaires financiers.
- Une capacité à développer un argumentaire convaincant sans dissimuler les limites, risques ou conditions de réussite.
- Une aptitude à travailler avec des institutions publiques, des collectivités, des opérateurs et des partenaires techniques et financiers.
- Une capacité à respecter des délais courts et à travailler de manière coordonnée.

4.5 Chiffre d'affaires annuel

Aucun chiffre d'affaires minimum n'est exigé des consultants individuels.

Les cabinets ou bureaux d'études devront communiquer leur chiffre d'affaires annuel des deux derniers exercices. Aucun seuil éliminatoire n'est fixé, mais le soumissionnaire doit démontrer sa capacité administrative et financière à exécuter le contrat.

4.6 Dossier de candidature

Le dossier devra comprendre :

- Une offre technique de dix pages maximum hors annexes
- Une compréhension de la mission et de ses objectifs.
- Une méthodologie détaillée.
- Une proposition d'approche pour la collecte, la validation et la présentation des données.
- Un chronogramme et une répartition des jours entre les experts.
- Les CV du chef de mission international et du consultant national.
- Au moins deux références de missions comparables.
- Un exemple de rapport stratégique, d'étude sectorielle, d'argumentaire d'investissement ou de présentation pertinente à fournir en PDF
- Une offre financière détaillée présentée hors taxes (HT). Une retenue à la source de 15 % sera appliquée conformément à la réglementation en vigueur.

5. Jalons, lots de travail, tâches et livrables

5.1 Durée et niveau d'effort

La mission sera réalisée sur une période de cinq (5) semaines calendaires, selon la méthodologie proposée par le consultant, , hors délais de validation de BORDA.

L'offre devra prévoir au minimum cinq jours ouvrés de présence du chef de mission en Mauritanie. Une répartition différente pourra être proposée si elle est clairement justifiée et compatible avec les objectifs, les délais et le budget.

5.2 Lot de travail 1 – Cadrage et constitution de la base factuelle

L'équipe devra :

- Examiner les politiques, stratégies, statistiques et études nationales pertinentes.
- Examiner les documents et expériences mis à disposition par BORDA.
- Identifier des expériences DEWATS pertinentes dans des contextes comparables.
- Définir les principales questions auxquelles le rapport devra répondre.
- Identifier les données nécessaires et les éventuelles lacunes.
- Préparer une liste des acteurs à consulter et des guides d'entretien.
- Mettre en place un registre des données et des sources.

Chaque donnée importante devra être accompagnée de sa source, de son année, de sa portée géographique et d'une appréciation de sa fiabilité.

Résultat attendu : rapport de démarrage, cadre analytique, plan de travail, liste des acteurs et structure du registre des données.

5.3 Lot de travail 2 – Analyse sectorielle et potentiel des DEWATS

L'équipe devra :

- Analyser les principaux déficits d'assainissement en Mauritanie auxquels des solutions décentralisées pourraient répondre.
- Examiner les tendances démographiques, urbaines, sanitaires, environnementales et climatiques pertinentes.
- Analyser les limites de la couverture par les réseaux collectifs et les difficultés des systèmes autonomes existants.
- Identifier des catégories générales d'application, par exemple les établissements scolaires, les centres de santé, les bâtiments publics, les zones urbaines ou périurbaines non desservies et certains ensembles résidentiels ou économiques.
- Évaluer qualitativement la pertinence des DEWATS pour chaque catégorie, sans sélectionner de sites.
- Comparer les DEWATS aux principales solutions alternatives selon des critères transparents.
- Examiner les bénéfices potentiels relatifs à la santé, à l'environnement, à l'énergie, au climat, à la réutilisation de l'eau et à l'économie circulaire.
- Identifier clairement les limites et les situations dans lesquelles les DEWATS ne constituent pas la solution appropriée.

Résultat attendu : analyse factuelle du besoin, typologie des contextes d'application et proposition de valeur préliminaire.

5.4 Lot de travail 3 – Conditions de réussite et environnement favorable

L'équipe devra analyser :

- Les responsabilités institutionnelles des principaux acteurs.
- Le cadre politique, stratégique, juridique et réglementaire.
- Les exigences relatives aux autorisations, aux rejets, à la réutilisation des eaux traitées et à la protection de l'environnement.
- Les options de propriété, de gestion et d'exploitation des systèmes.
- Les compétences et ressources nécessaires pour l'exploitation, la maintenance, le contrôle et le suivi des performances.
- Les mécanismes possibles de financement des investissements et des coûts d'exploitation.
- Les rôles potentiels du secteur public, des collectivités, des opérateurs privés, des usagers et des partenaires techniques et financiers.
- Les risques techniques, institutionnels, financiers, sociaux et environnementaux.
- Les principales mesures permettant de réduire ces risques.

Résultat attendu : analyse des conditions de réussite, des risques, des modèles de gestion et des options générales de financement.

5.5 Lot de travail 4 – Argumentaire d'investissement et proposition de financement

À partir des résultats des lots précédents, l'équipe devra :

- Élaborer un argumentaire expliquant pourquoi un financement supplémentaire consacré aux DEWATS est pertinent.
- Définir le problème, la réponse proposée, les bénéficiaires potentiels et les changements attendus.
- Présenter les éléments de preuve disponibles et les principales lacunes qui devront être comblées.
- Formuler une proposition de prochaine phase pouvant comprendre la démonstration, le suivi des performances, le renforcement des capacités, le développement de modèles de gestion et la préparation d'un futur passage à l'échelle.
- Proposer des résultats, activités, indicateurs et modalités institutionnelles indicatifs pour cette prochaine phase.
- Présenter une enveloppe financière indicative et des options générales de financement, sans établir de budget détaillé pour des infrastructures ou des sites spécifiques.
- Identifier les catégories de partenaires susceptibles d'être intéressées par le financement de la prochaine phase.
- Formuler une demande de financement claire et réaliste.

Résultat attendu : argumentaire d'investissement et proposition structurée de financement.

5.6 Lot de travail 5 – Production et présentation des supports

L'équipe devra produire :

- Un rapport stratégique complet.
- Un résumé exécutif.
- Un Donor Brief.
- Une présentation de pitch.
- Un argumentaire de questions-réponses.
- Une feuille de route pour le dialogue avec les partenaires techniques et financiers.

Les versions provisoires seront présentées lors d'une séance de restitution organisée par BORDA. L'équipe documentera les observations pertinentes et les intégrera dans les versions finales après validation par BORDA.

5.7 Activités exclues

La mission ne comprend pas :

- La sélection ou la priorisation de sites individuels.
- L'actualisation d'une étude de faisabilité existante.
- La réalisation d'études de faisabilité, d'APS ou d'APD.
- Le dimensionnement d'ouvrages.
- La préparation de plans ou de dossiers techniques.
- La réalisation d'analyses de laboratoire.
- Les études topographiques, géotechniques, hydrogéologiques ou environnementales.
- L'élaboration de devis ou de coûts détaillés pour des installations spécifiques.
- La préparation de marchés de travaux.



- L'obtention d'un engagement formel ou d'une approbation des autorités publiques.

6. Livrables attendus et échéancier de paiement

N°	Livrable	Délai	Paie ment
L1	Rapport de démarrage comprenant la méthodologie affinée, le cadre analytique, le plan de travail, la répartition des rôles, la liste des acteurs et les outils de collecte	J+3	20 %
L2	Projet de rapport stratégique comprenant l'analyse sectorielle, la typologie des contextes d'application, la proposition de valeur DEWATS, l'analyse des conditions de réussite et le registre des données et sources	J+15	40 %
L3	Projet d'argumentaire d'investissement, Donor Brief, proposition de financement, présentation de pitch et séance de restitution	J+20	20 %
L4	Ensemble final intégrant les observations validées, comprenant le rapport final, le résumé exécutif, le registre des preuves, le Donor Brief, la présentation, l'argumentaire questions-réponses et la feuille de route	J+25	20 %

Les délais sont exprimés en jours ouvrés à compter de la réunion de démarrage.

Chaque paiement sera effectué après validation écrite du livrable correspondant par BORDA Mauritanie.

7. Budget

Le budget maximal disponible pour la mission est fixé à 16 000 à **20 000 EUR**, tous frais et toutes taxes compris.

Ce montant inclut notamment :

- Les honoraires du chef de mission international.
- Les honoraires du consultant national.
- Les voyages internationaux.
- Les frais de visa, d'assurance, d'hébergement et de séjour.
- Les déplacements en Mauritanie.
- Les frais liés aux entretiens et à la collecte de données.
- Les frais de communication, de traduction et de mise en forme.
- La préparation et l'animation de la séance de restitution.
- Les taxes, retenues et autres charges applicables.

L'offre financière devra présenter séparément :

- Le nombre de jours et le taux journalier de chaque expert.
- Les frais de voyage international.
- Les frais de séjour.
- Les déplacements nationaux.
- Les frais logistiques.
- Les taxes et retenues applicables.
- Les autres coûts éventuels.

Aucun dépassement du plafond budgétaire ne sera accepté.

8. Critères de sélection

8.1 Principes d'évaluation

Les offres seront évaluées sur un total de 100 points.

Une note technique minimale de 52,5 points sur 75 sera requise pour l'ouverture et l'évaluation de l'offre financière.

8.2 Grille de sélection

Critère	Pondération
Compréhension de la mission, méthodologie et approche de validation des données	25 %
Expérience DEWATS et qualifications du chef de mission international	25 %
Expérience du consultant national et connaissance du contexte mauritanien	15 %
Organisation de l'équipe, répartition des rôles, calendrier et disponibilité	10 %
Offre financière	25 %
Total	100 %

L'offre la moins chère ne sera pas automatiquement retenue. Le contrat sera attribué à l'offre présentant le meilleur rapport entre qualité technique, expérience, organisation de l'équipe et coût.

8.3 Modalités de soumission

Les offres devront être envoyées à mauritania@borda-africa.org, avec copie à stg@borda-africa.org et deffa@borda-africa.org, au plus tard le 17 octobre 2026.

L'objet du courriel devra être :

260929 – Consultance DEWATS Mauritanie

Les soumissionnaires devront manifester leur intention de participer au plus tard le 12 octobre 2026 en adressant un courriel de confirmation à mauritania@borda-africa.org avec copie obligatoire à marr@borda-africa.org.

9. Modalités de reporting

Le chef de mission rend compte directement à BORDA Mauritanie et assume la responsabilité de l'ensemble des livrables.

Le consultant national travaille sous la coordination du chef de mission. Il assure la documentation et la traçabilité des données, consultations et informations collectées en Mauritanie.

BORDA Mauritanie constitue l'unique autorité contractuelle chargée de la validation et de l'acceptation des livrables.

Les institutions consultées, y compris le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, pourront formuler des observations techniques, mais leur approbation formelle ne constitue pas une condition de validation des livrables.

Tous les livrables seront remis en français et dans des formats sources modifiables :

- Rapport, résumé exécutif et Donor Brief en Word et PDF.
- Présentation en PowerPoint et PDF.
- Registre des données, liste des acteurs et matrices d'analyse en Excel ou dans un format équivalent.
- Références documentaires sous une forme structurée et exploitable.

Les données issues des entretiens devront être traitées de manière confidentielle et anonymisées lorsque nécessaire.

10. Propriété intellectuelle, droits d'auteur et droits de propriété

Tous les livrables, données, analyses, présentations et documents produits dans le cadre de la mission seront la propriété exclusive de BORDA.

Le consultant devra remettre l'ensemble des fichiers sources dans des formats modifiables.

Les droits de tiers relatifs aux publications, données, images ou autres contenus utilisés devront être respectés. Toutes les sources devront être correctement référencées.

Le consultant ne pourra publier, diffuser, reproduire ou utiliser les résultats de la mission sans l'autorisation écrite préalable de BORDA.

Le consultant devra respecter la confidentialité des informations obtenues dans le cadre de la mission.

11. Approbation au nom de BORDA Mauritanie

Pour BORDA Mauritanie

Nom Khalidou Marr

Fonction Directeur Pays

Lieu Nouakchott

Date

08/10/2026

Signature

